

Communiqué de presse

Paris, le 28 mai 2026

Publié à 18:30 CET

Résultat de l'option pour le paiement du dividende 2025 en actions

L'Assemblée Générale des actionnaires de la Société réunie le 24 avril 2026 a approuvé le versement d'un **dividende d'1 euro par action** et décidé de proposer à chaque actionnaire, au titre du paiement du dividende de l'exercice clos le 31 décembre 2025, une **option** entre le **paiement du dividende en numéraire ou en actions nouvelles** de la Société, **chacun de ces choix étant exclusif de l'autre**.

Le **prix d'émission** de chaque action nouvelle remise en paiement du dividende est de **17,61 euros**, correspondant à la moyenne des premiers cours cotés de l'action Verallia sur Euronext Paris lors des 20 séances de bourse ayant précédé le jour de l'Assemblée Générale, diminuée du montant net du dividende, arrondi au centime d'euro immédiatement supérieur.

La période d'exercice de l'option, ouverte le 6 mai 2026, s'est clôturée le 26 mai 2026.

Les actionnaires ayant choisi le paiement du dividende en actions représentent **88,90 %** du capital social de la Société ; entre autres, BW Gestão de Investimentos Ltda. (BWGI), Bpifrance Investissement et le FCPE Verallia, principaux actionnaires de la Société détenant respectivement 77,17 %, 3,80 % et 4,04% du capital de Verallia, ont opté pour un paiement du dividende en actions.

Pour les besoins du paiement du dividende en actions, 6.098.222 actions nouvelles d'une valeur nominale de 3,38 euros seront émises, représentant 5,05 % du capital social et 4,53 % des droits de vote de la Société, sur la base du capital social et droits de vote de la Société au 30 avril 2026, soit une **augmentation de capital en nominal d'un montant total de 20.611.990,36 euros**, le montant de la prime d'émission s'élevant à 86.777.699,06 euros. Au 4 juin 2026, le capital social de la Société s'élèvera donc à 428.933.238,50 euros et sera composé de 126.903.325 actions ordinaires d'une valeur nominale unitaire de 3,38 euros. Les actions nouvelles porteront jouissance immédiate, disposeront des mêmes droits et obligations que les actions déjà émises et donneront droit à toute distribution décidée à compter de leur date d'émission.

La part du dividende à verser en numéraire aux actionnaires n'ayant pas opté pour le paiement en actions nouvelles s'élève en conséquence à **10.546.296 euros**.

L'augmentation de capital, le règlement-livraison des actions nouvelles et leur admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris, ainsi que le paiement du dividende en numéraire, interviendront le **4 juin 2026**.



Avertissement

Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre d'acquiescer des titres ou une sollicitation à investir dans des titres en France, aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction.

À propos de Verallia

Chez Verallia, notre raison d'être est de réimaginer le verre pour construire un avenir durable. Nous voulons redéfinir la façon dont le verre est produit, réutilisé et recyclé, pour en faire le matériau d'emballage le plus durable au monde. Nous faisons cause commune avec nos clients, nos fournisseurs et d'autres partenaires tout au long de notre chaîne de valeur pour développer de nouvelles solutions saines et durables pour tous.

Avec près de 11 000 collaborateurs et 35 usines verrières dans 12 pays, nous sommes le leader européen et le troisième producteur mondial de l'emballage en verre pour les boissons et les produits alimentaires et offrons des solutions innovantes, personnalisées et respectueuses de l'environnement à plus de 11 000 entreprises dans le monde. Verallia produit près de 18 milliards de bouteilles et pots en verre et a réalisé 3,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2025.

La stratégie RSE de Verallia a été récompensée par la médaille Platinum Ecovadis, ce qui place le Groupe dans le Top 1 % des entreprises évaluées par Ecovadis. En septembre 2025, la SBTi valide officiellement l'objectif long-terme Net Zero 2040 de Verallia selon son Net-Zero Standard. Verallia s'engage, à horizon 2040, à réduire ses émissions de CO2 de scopes 1 & 2 de 90 % et à compenser les 10 % restantes comparé à l'année de référence 2019. Cet objectif est aligné à la trajectoire de limitation du réchauffement climatique à 1,5 °C fixé par l'accord de Paris.

Verallia est coté sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext Paris (Ticker : VRLA – ISIN : FR0013447729) et figure dans les indices suivants : CAC SBT 1.5°, SBF 120, CAC Mid 60, CAC Mid & Small et CAC All-Tradable.

Contacts presse

Camille Briquet | verallia@comfluence.fr | +33 (0)6 14 24 63 43

Contacts relations investisseurs

David Placet | david.placet@verallia.com
Raphaël Rolland | raphael.rolland@verallia.com

Benoit Grange et Tristan Roquet-Montégon
verallia@brunswickgroup.com